



Égalité professionnelle : un accord qui engage la direction

La direction de la rédaction se félicite, en ce dimanche 8 mars, des engagements qu'elle a pris à la suite des ateliers « Ouvrons la Voix ». Nous avons déjà eu [l'occasion de saluer ce travail](#).

En cette journée internationale de lutte pour les droits des femmes, la section SNJ CGT de la Voix du Nord tient aussi à rappeler que la direction a pris des engagements, à la suite de longs mois de négociation avec les organisations syndicales, en matière d'égalité professionnelle.

Les syndicats ont obtenu une enveloppe de 210 000 euros sur trois ans pour réduire les écarts de rémunération dans l'entreprise. Ils ont obtenu aussi qu'une attention particulière soit portée aux femmes enceintes travaillant le soir et la nuit.

Le SNJ CGT veillera à [l'application de cet accord signé le 12 décembre](#).

Et puisque la direction estime qu'elle ne « *progresses pas assez vite* » dans la nomination de femmes à des postes clefs au sein de la rédaction, rappelons-lui cette revendication du SNJ-CGT : que soit inscrite noir sur blanc dans l'accord sur l'égalité professionnelle la nomination d'une femme au sein de la rédaction en chef dans les trois ans. Un engagement qu'elle avait refusé de prendre.

Lille, le 8 mars 2020

La section SNJ CGT
de la Voix du Nord

[Gagner l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes :](#)

[le site de référence](#)

